



HOMMAGE À UN CITOYEN EXCEPTIONNEL DU HAUT-SAINT-LAURENT ANDRÉ BOUCHARD

C'est avec regret et un sentiment de grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur André Bouchard survenu le 4 mars 2010. André était membre de CIEL depuis les tous débuts et avait accompagné notre réflexion au cours des diverses étapes ayant mené à la création de l'organisme. Il a toujours appuyé sans réserve les projets de conservation de la nature de CIEL et il avait manifesté un grand enthousiasme devant la perspective de la création de la *Réserve naturelle du Coteau-de-la-rivière-La Guerre*.

Je ne répéterai pas ici la liste impressionnante de ses nombreux titres et distinctions dans le domaine des sciences naturelles et de la biologie végétale, amplement mérités et bien décrits sur les diverses tribunes qui lui ont rendu hommage.

Toutefois, j'insisterai sur son attachement particulier pour le Haut-Saint-Laurent qu'il a marqué d'une empreinte impérissable. Sous sa loupe de scientifique chevronné et de chercheur passionné, il a exploré, scruté, analysé, interprété la région du Haut-Saint-Laurent comme aucun autre ne l'a fait avant lui. Il en a dévoilé les secrets allant du sous-sol à la cime des arbres. Il a su mobiliser dans le Haut-Saint-Laurent ses équipes d'étudiants et de chercheurs de l'*Institut de recherche en biologie végétale* dans la réalisation de nombreux projets de recherche dont les résultats éclairants ont été publiés dans des revues scientifiques internationales exposant ainsi au monde scientifique de la planète les paysages forestiers du Haut-Saint-Laurent, jusque là inconnus.

C'est grâce à ces travaux, d'ailleurs, que des Réserves écologiques ont vu le jour dans le Haut-Saint-Laurent, en particulier, la Réserve écologique du Boisé-des-Muir dans la municipalité de Hinchinbrooke, la Réserve écologique du Pin Rigide dans la municipalité de Saint-Antoine-Abbé et très prochainement, la Réserve écologique des tourbières du Small et du Large Tea Field.

Comme il était professeur titulaire au Département des sciences biologiques de l'Université de Montréal, chaque année à la fin de septembre, il convoquait une dizaine de ses étudiants à une visite de terrain sur les territoires de CIEL. La visite débutait toujours à la cabane à sucre où, à l'occasion d'un casse-croûte, il me demandait d'exposer aux étudiants le

cheminement ayant conduit à la création de CIEL et de la Réserve naturelle. Puis l'excursion en forêt durait environ trois heures où il en profitait pour parler des recherches effectuées dans le Haut-Saint-Laurent et surtout établir un lien entre les notions théoriques apprises en milieu universitaire et les observations concrètes sur le terrain. Les divers peuplements forestiers rencontré lui donnait l'occasion d'aborder avec les étudiants certains de ses thèmes préférés, en particulier, d'une part, les effets de l'empiétement anthropique et de l'occupation des sols sur les successions végétales permettant d'expliquer la composition forestière d'aujourd'hui et, d'autre part, l'implication des pâturages d'autrefois sur l'existence des grandes cédrières telles qu'on en retrouve sur les territoires de CIEL.

Ses qualités de communicateur et de grand pédagogue étaient particulièrement évidentes lors de ses interventions qui savaient allumer la curiosité des étudiants sur les nombreux mystères et inconnus enfouis dans la diversité biologique. Comment pouvait-on mieux préparer la relève qu'en suscitant le questionnement dans la tête de ces futurs experts en biologie végétale où, de toute évidence, bourgeonnaient de futurs projets de recherche pour le Haut-Saint-Laurent.

André manifestait un grand intérêt pour le reboisement des berges. Il était particulièrement préoccupé par la situation de la rivière La Guerre. Il avait compris très tôt que la salubrité de l'eau de cette rivière passait par l'existence d'une riche diversité biologique de ses bassins versants expliquant son insistance à promouvoir la création de bandes riveraines tampons sur les cours d'eau affluents et son appui à la réalisation d'un réseau de réserves naturelles dans la région.

Suite verso...



Sur le plan personnel, André et moi nous nous connaissions depuis l'enfance mais ce n'est que depuis le début des années 80 que, apprenant son intérêt pour l'histoire et l'écologie, j'ai développé à son égard beaucoup d'admiration et une grande amitié. À l'occasion, nous prenions des marches dans les sentiers et nos sujets de conversation portaient sur la nature évidemment où il faisait preuve d'une grande érudition, mais aussi sur les comportements humains, la population mondiale, les religions, la relativité des choses, la place de l'homme sur la planète et dans l'univers, tous laissés en suspend par sa disparition.

Le poids de son influence et l'intensité de sa présence parmi nous étaient tels qu'on ne peut imaginer le monde de l'écologie et de l'environnement sans lui. Son départ prématuré laisse un vide qui ne se comblera jamais. Il laisse un héritage scientifique, écologique et moral qui servira de phare aux générations futures.

Étant donné l'importance de son implication dans le Haut-Saint-Laurent, la portée internationale de l'œuvre scientifique qu'il a réalisé dans cette région et les efforts qu'il a déployés pour faire reconnaître les tourbières du Large et Small Tea Field comme étant un territoire écosensible patrimonial à protéger, nous proposons au Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) et à la MRC du Haut-Saint-Laurent de donner le nom d'André Bouchard à la future Réserve écologique prévue sur le site de ces tourbières qui sera ainsi, dorénavant, connue sous le toponyme «**Réserve écologique André Bouchard**». Ce geste rendrait justice à l'homme et à son œuvre.

Au nom de tous les membres de CIEL et en mon nom personnel, je tiens à souligner notre profonde sympathie à la famille Fugulin-Bouchard.

Jean-Marie Latreille, Président

Les tourbières du Haut-Saint-Laurent

Il nous apparaît pertinent de présenter ici un extrait de la conclusion du chapitre 19, page 391 du livre : «*Écologie des tourbières du Québec-Labrador*», publié par «*Les Presses de l'Université Laval* » en 2001.

Ce chapitre intitulé : «*Historique d'un paysage de tourbières profondément transformé par l'homme* » a été rédigé par **André Bouchard et Martin Jean**.

Conclusion

En traversant certaines grandes plaines argileuses du Haut-Saint-Laurent supportant des cultures de maïs, il est difficile de croire, qu'il y a un peu plus d'un siècle, quelques-uns de ces territoires étaient des tourbières ombrotrophes lentement constituées pendant 10 000 ans : un paysage boréal entouré de forêts à feuillage décidu caractérisées par un climat tempéré. (...)

Ne serait-il pas déraisonnable de préserver le Large Tea Field à l'est du chemin de Planches, dernier morceau de vastes étendues de tourbières maintenant disparues, pour témoigner d'un paysage qu'ont connu les Amérindiens et nos ancêtres, pour l'éducation du grand public et des étudiants de tous les niveaux, pour la recherche afin de mieux comprendre comment se transforment et se transformeront nos paysages naturels, pour maintenir la biodiversité régionale, pour d'autres raisons que l'on ne connaît pas encore? Le Haut-Saint-Laurent, situé à proximité de la région montréalaise, a l'avantage de posséder de beaux paysages, allant du fleuve Saint-Laurent au piémont des Adirondacks.

Quelques sites exceptionnels de cette région, telles que les réserves écologiques du Boisé-des-Muir et du Pin rigide, ainsi que la réserve nationale de faune du Lac Saint-François, sont déjà protégés. Si on n'arrive pas à protéger le Large Tea Field, il manquera aux générations futures un morceau irremplaçable de leur patrimoine écologique. Ce chapitre de livre ne pourra jamais remplacer ces archives vivantes.



(photo Jean-Yves Touchette)

Photographie prise le 14 juin 2009 lors de l'assemblée générale annuelle de CIEL. On y voit André Bouchard s'exprimant devant les quelques 40 membres présents. Il notait sa grande satisfaction de voir les tourbières du Large et Small Teafield enfin reconnues comme aires protégées. C'était la concrétisation d'un projet sur lequel il avait beaucoup travaillé et dont il espérait la réalisation depuis plusieurs années.

Il a commenté sur les avantages d'assurer leur conservation pour les générations futures.